

# Compte rendu Première Pédalée 24/02/2024

Ce samedi 24 février, l'Eveil Sportif Jonageois Cyclo nous a accueilli pour la quatrième et dernière manche des Premières Pédalées 2024, dans la salle de l'Agora 2, mise à disposition par la municipalité de Jonage.

La météo a été incertaine avec une faible pluie, en matinée et un ciel dégagé dans l'après-midi. 32 clubs FFVélo étaient représentés avec 3 clubs de l'Ain, 1 club de la Haute Savoie et 28 des 52 clubs du Rhône, affiliés actuellement. Trois membres individuels du Rhône ont participé. Le club de Chassieu (CASSC) était le plus représenté avec 43 participants à cette manche des Premières Pédalées, pour rendre hommage à l'un de ses membres, décédé à vélo, il y a une dizaine de jours. Sur l'ensemble des quatre manches, 16 clubs sur 52 ne se sont pas sentis concernés par ces Premières Pédalées à caractère caritatif alors que 36 clubs ont fait l'effort de participer au moins une fois.

Les différents parcours proposés, ont été très appréciés des participants, avec des nouveautés par rapport aux parcours route de la Randonnée Jonageoise, La marche accompagnée en deux groupes a été appréciée. Quelques aigrefins ont modifié le balisage du circuit route par endroits. Il faut saluer les 32 bénévoles dans la préparation et l'organisation de cette manifestation. Le vin chaud à l'arrivée a été très apprécié. Le ravitaillement a été un peu limité pour les derniers à rejoindre l'Agora 2. Il fallait viser juste pour ne pas avoir de surplus puisque c'était la dernière manche !

Les chiffres pour les trois premières pédalées sont les suivants :

2024	Hommes	Femmes	-18ans	Total	Route	VTT	Marche	Total	dont Non FFCT
Fontaines Saint Martin	240	90	69	399	240	129	30	399	66
Sainte Foy les Lyon	59	35	2	96	47	3	46	96	7
Chabanière	174	70	61	305	161	106	38	305	51
Jonage	191	71	28	290	197	65	28	290	51
<b>Total</b>	<b>664</b>	<b>266</b>	<b>160</b>	<b>1090</b>	<b>645</b>	<b>303</b>	<b>142</b>	<b>1090</b>	<b>175</b>
<b>Moyenne</b>	<b>166,0</b>	<b>66,5</b>	<b>40,0</b>	<b>273</b>	<b>161,3</b>	<b>75,8</b>	<b>35,5</b>		<b>43,8</b>

Le classement des différents clubs, par challenge ou coupe, est le suivant :

Challenge Premières Pédalées Jean-Pierre Diaz			Challenge Loïc Dupré La Tour		
CHASSIEU ASSOCIATION CYCLO	128	1	VELOCIO 69	2,148	1
A.C. DES 3 FONTAINES	94	2	STADE AUTO LYONNAIS CYCLOTOURISME SAINT PRIEST	1,913	2
BECANE CLUB PERREONNAISE	89	3	ATSCAF RHONE	1,577	3
EVEIL SPORTIF JONAGEOIS CYCLO	77	4	CHASSIEU ASSOCIATION CYCLO	0,948	4
VELOCIO 69	58	5	EVEIL SPORTIF JONAGEOIS CYCLO	0,819	5
Coupe des Féminines			Coupe des Jeunes Aimé LARGERON		
CHASSIEU ASSOCIATION CYCLO	37	1	BECANE CLUB PERREONNAISE	65	1
VELOCIO 69	25	2	CHASSIEU ASSOCIATION CYCLO	24	2
A.C. DES 3 FONTAINES	18	3	A.C. DES 3 FONTAINES	18	3
CYCLOTOURISTE CALADOIS	17	4	TOUR EVASION VTT	7	4
ATSCAF RHONE	16	5	CORBAS VTT	5	5

Une coupe a été remise au 3 premiers de chaque challenge ou coupe. Après des vérifications, il y a eu quelques modifications, par rapport aux chiffres annoncés en quasi direct le samedi 24 en fin d'après-midi.

Le montant du chèque remis à la Ligue contre le Cancer a atteint la somme de **5 500 euros**, incluant un don du club du SAL Cyclotourisme Saint Priest. La Ligue contre le Cancer était représentée par Jean-Pierre MARTIN, son Président départemental. La municipalité de Jonage était représentée par Sébastien MELLET, premier Adjoint et Adjoint aux Sports, et Virginie ANTOLINOS Adjointe aux Sports. Le montant du don remis à la Ligue contre le Cancer reste honorable, compte tenu de la météo fort capricieuse de ce mois de février. Ce montant est aussi à mettre à l'actif des quatre clubs organisateurs (Amicale Cycliste des 3 Fontaines, Cyclo Sainte Foy, Cyclo Club des Chats et Eveil Sportif Jonage Cyclo) qui ont su faire des achats au plus juste, pour offrir une collation appréciée, tout en restant raisonnable. C'est aussi grâce à tous les participants dont certains ont laissé la monnaie aux tables d'inscriptions en augmentant ainsi leur contribution. Un autre point à noter, la Bécane Club Pérréonnaise effectuait une collecte parmi ses participants dont les jeunes de l'école cyclo.

Le tirage au sort des bons d'achats de 150 euros parmi les participants qui ont effectués les quatre manches, a donné comme lauréats : Jacques PONCET de l'Eveil Sportif Jonage Cyclo et Hubert PALANCHON du Stade Auto Lyonnais Cyclotourisme Saint Priest. Il y avait 68 bulletins dans l'urne.

Je vous joins d'autres éléments d'information de nature statistique, en comparant les participations sur plusieurs années :

Année	Nb participations	Samedis					Différentes	Total	Non Licenciés	Licenciés
		1	2	3	4	5				
2017	Nb personnes	596	205	165	135	0	1101	2041	350	751
2018	Nb personnes	446	167	67	58	0	738	1213	137	601
2019	Nb personnes	675	206	141	98	0	1120	1902	309	811
2020	Nb personnes	697	237	104	83	79	1200	2210	411	789
2023	Nb personnes	623	154	71	94	0	942	1520	335	607
2024	Nb personnes	444	120	58	58	0	680	1090	158	522

En 2024, 444 personnes ont participé à une manche alors que 58 personnes se sont inscrites aux quatre manches. 680 participants différents ont participé en 2024 avec 158 non licenciés. Ce chiffre de 158 est différent des 175 non licenciés du premier tableau de la page précédente, car il y a des non licenciés qui ont participé à plusieurs manches des premières pédalées 2024.

Yves JUBIN

Président CCRML